

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

SERVICE DE CONSULTANTS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002 RELATIF A LA SÉLECTION D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UNE METHODOLOGIE
SIMPLIFIÉE DU SCORECARD DANS UNE PERSPECTIVE D'APPROPRIATION LOCALE ET
CITOYENNE

Financement : IDA

DATE : 15 janvier 2020

I. Contexte et justification

La promotion de l'engagement citoyen est au cœur des activités du PNDP afin de stimuler la participation, la redevabilité, la transparence et surtout l'amélioration de la qualité des services offerts dans les communes. A cet effet, l'un des outils adoptés est le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard), qui s'appuie sur une enquête de satisfaction ciblant des ménages avec pour but de mesurer la perception qu'ils ont des services publics dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Après une expérimentation en 2010 dans 10 communes par le PNDP au cours de sa deuxième phase, il est mis en œuvre depuis 2018 dans 153 communes avec l'appui de l'INS et des Organisations de la Société Civile (OSC).

Pratiquement, le ScoreCard combine à la fois l'audit social, le suivi citoyen des services et le carnet d'évaluation citoyenne. Il se met en œuvre suivant un processus dont les principales étapes sont :

- (i) la sensibilisation des Communes et leurs Communautés sur les objectifs et la démarche,
- (ii) l'identification participative des domaines de suivi du ScoreCard,
- (iii) l'élaboration des outils de l'enquête de terrain,
- (iv) la collecte des données indispensables au ScoreCard,
- (v) l'analyse des données collectées,
- (vi) la production des rapports ScoreCard,
- (vii) la restitution publique des rapports ScoreCard et la discussion des résultats, des plans d'actions visant à améliorer la qualité des services des quatre secteurs concernés,
- (viii) la mise en place des comités de suivi,
- (ix) l'organisation et l'animation des réunions tripartite (OSC, autorités publiques locales, prestataires) pour le suivi de la mise en œuvre des plans d'action.

La mise en œuvre du ScoreCard dans les communes cibles est à des stades divers, bien qu'ayant franchi les cinq premières étapes dans la plupart des communes. Il convient de signaler que le choix des domaines et des indicateurs d'évaluation est uniquement fait par le PNDP et l'INS, la sensibilisation et la collecte des données auprès des ménages incombent aux OSC, le PNDP et l'INS. L'élaboration des outils de l'enquête de terrain et de l'analyse des données collectées incombe au PNDP et l'INS. Les données analysées vont nourrir la production des rapports par les OSC à qui revient également la responsabilité de finaliser les étapes 6 à 9 du processus de mise en œuvre du ScoreCard. A ce jour, tous les rapports ScoreCard ont été restitués et les plans d'actions élaborés conformément aux attentes des populations à la base.

Bien que la mise en œuvre du ScoreCard instaure des interactions à la fois entre les autorités et les OSC et entre les enquêteurs et les ménages, il est constaté un faible dialogue multi-acteurs autour des services évalués ainsi qu'un faible engagement des comités de suivi sur les recommandations et les plans d'actions adoptés. De plus, l'impact du processus ScoreCard sur le renforcement de l'inclusion est limitée en raison de l'absence d'une implication des radios communautaires, la faible coordination avec les audits citoyens, les initiatives de suivi indépendant, les comités de services et la faible cohérence avec les données du mécanisme de gestion des doléances. En outre, elle reste centrée sur les ménages ciblés, les OSC prestataires, les experts mobilisés avec une participation encore faible des membres de comités communaux, des citoyens, des organisations d'usagers et des comités des services publics opérationnels. En bout de chaîne, les plans d'actions pourraient souffrir d'une réelle appropriation et



apporter des réponses inadéquates aux questions soulevés dans les rapports ScoreCard. Afin de renforcer la mise en œuvre du ScoreCard et son alignement à l'objectif de développement du PNDP, il s'avère indispensable de simplifier la méthodologie dans une perspective de réduire les coûts et de favoriser l'appropriation locale et citoyenne. A cet effet, le PNDP envisage de recruter un consultant, ce qui justifie la rédaction des présents TDR.



II. Objectifs de l'activité

L'objectif principal de la consultation est d'élaborer une stratégie simplifiée de pérennisation de la mise en œuvre du ScoreCard dans les communes et par les communes.

De manière spécifique, il s'agira pour le consultant de :

1. Capitaliser, analyser et documenter les expériences de scorecard mises en œuvre dans les communes ciblées
2. Rédiger une note de capitalisation des expériences de scorecard précisant les leçons et les principales propositions utiles
3. Développer une méthodologie simplifiée (prenant en compte : l'approche, le cycle simplifié, les acteurs et leur rôle à la fois pour le choix des domaines, des indicateurs et pour la réalisation des étapes du cycle, la cohérence avec les comités de suivi du PCD et du BIP, les comités de services en place dans les communes.
4. Proposer une stratégie opérationnelle et de suivi précisant outre les objectifs assignés au scorecard, les principales activités, les résultats et indicateurs clés, la démarche de mobilisation de la société civile et des organisations d'usagers, le plan de renforcement des capacités des acteurs locaux clés, l'estimation des ressources nécessaires et du budget indispensable, etc.
5. Former les acteurs locaux en vue de l'appropriation de la méthodologie simplifiée.

III. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus du consultant dans le cadre de cette mission:

1. Les expériences de scorecard mises en œuvre dans les communes ciblées sont capitalisées, analysées et documentées à travers un rapport et une note de capitalisation précisant les leçons et les principales propositions
2. Un guide méthodologique simplifiée (prenant en compte : l'approche, le cycle simplifié, les acteurs et leur rôle à la fois pour le choix des domaines, des indicateurs et pour la réalisation des étapes du cycle, la cohérence avec les comités de suivi du PCD et du BIP, les comités de services en place dans les communes est proposée
3. Une stratégie opérationnelle et de suivi précisant outre les objectifs assignés, les principales activités, les résultats et indicateurs clés, la démarche de mobilisation de la société civile et des organisations d'usagers, le plan de renforcement des capacités, l'estimation des ressources nécessaires et du budget indispensable est proposée.
4. Un pool de facilitateurs locaux est formé à la méthodologie simplifiée

IV. Méthodologie

Pour mener à bien la consultation, la démarche méthodologique que le consultant devra proposer et qui fera l'objet d'une validation par le Programme, repose sur trois articulations principales, à savoir le diagnostic de la mise en œuvre du ScoreCard dans les communes, le développement d'une méthodologie simplifiée dans une perspective d'appropriation locale et citoyenne, et la vulgarisation de ladite méthodologie. Chaque étape fera l'objet de la production d'un rapport.

Phase 1 : Diagnostic de la mise en œuvre du ScoreCard dans les communes

Le diagnostic s'appuiera sur les rapports et sur l'ensemble de la documentation disponibles sur les expériences de scorecards réalisés avec le soutien du PNDP. Ces documents seront rassemblés et mis à disposition du Consultant par le Programme. Le consultant pourra compléter cette documentation en intégrant les données des expériences d'autres acteurs au niveau national et international. L'analyse documentaire sera complétée par une évaluation situationnelle conduite sur la base d'entretiens individuels ou en groupes dans un échantillon de communes cibles.

Le consultant devra proposer dans son rapport de démarrage sa méthodologie détaillée et un échantillon représentatif des communes issues à minima des quatre zones écologiques et disposant des spécificités urbaines et rurales. A travers ces communes il procèdera à une analyse situationnelle de la mise en œuvre du Scorecard dans l'optique d'en tirer les leçons à capitaliser. L'analyse permettra d'apprécier les capacités techniques et financières des communes à pérenniser le processus actuel de mise en œuvre du ScoreCard.

Phase 2 : Développement d'une méthodologie simplifiée

Après avoir réalisé le diagnostic de mise en œuvre du ScoreCard en s'inspirant des expériences antérieures et des bonnes pratiques internationales, le consultant poursuivra sa prestation par la

formulation d'une proposition de méthodologie simplifiée du ScoreCard dans une perspective d'appropriation locale et citoyenne avec un accent sur le système pouvant assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre des plans d'actions ScoreCard. Une fois la méthodologie validée, le consultant synthétisera le résultat dans un guide clarifiant les concepts, l'approche méthodologique et les outils. Il est attendu que ce guide soit complété par un manuel de mise en œuvre avec les fiches techniques à l'usage des facilitateurs. Le consultant indiquera la démarche idéale pour la production de ces fiches techniques qui seront annexées à la version finale du guide. Cette phase se déroulera dans le cadre d'un atelier de restitution du diagnostic et de design méthodologique réunissant une trentaine de personnes ressources.

Phase 3 : Élaboration d'une stratégie d'accompagnement des acteurs

Une fois le guide validé, le consultant devra proposer une stratégie opérationnelle pour l'accompagnement des acteurs prenant en compte les objectifs assignés au scorecard dans les communes et au niveau du Programme, les domaines, les activités (système d'information, système de suivi avec les indicateurs, plan de renforcement des capacités, etc.), les acteurs et leur rôle. Prévoir la formation de formateurs chargés de diffuser dans les régions et le budget estimatif pour un cycle et pour l'ensemble des communes ciblées (tenant compte des activités d'accompagnement). L'atelier de design permettra de consulter et de collecter les données utiles à la stratégie.

Phase 4 : Vulgarisation de la méthodologie simplifiée du ScoreCard

Après validation de la méthodologie simplifiée et de la stratégie d'accompagnement par le PNDP, le consultant devra organiser des sessions de formation des acteurs locaux sur ladite méthodologie. Il devra à cet effet proposer une maquette pédagogique avec le contenu, les intervenants, l'approche andragogique appropriée, et développer les principaux modules ainsi que les supports indispensables. Au terme de la proposition, il appuiera l'organisation de 4 sessions de formation de formateurs qui auront la charge de diffuser le guide dans les communes.

V. Rapports/Livrables

Le consultant devra produire les principaux livrables suivants :

- Rapport de diagnostic
- Note de capitalisation
- Guide méthodologique
- Stratégie d'accompagnement
- Manuel de formation
- Rapport de chaque session de formation
- Rapport final en version numérique et papier contenant l'ensemble des livrables en versions revues

VI. Délai et période de réalisation

La consultation devra respecter les échéances suivantes :

- **Phase 1:** Diagnostic de la mise en œuvre du ScoreCard dans les communes (15 H/jours)
- **Phase 2:** Développement d'une méthodologie simplifiée (15 H/jours)
- **Phase 3:** Élaboration d'une stratégie d'accompagnement des acteurs (12H/jours)
- **Phase 4:** Vulgarisation de la méthodologie simplifiée du ScoreCard (40J/H soit 10J/H/session/4 sessions).

L'étude devra se dérouler sur **82 H/ jours**. Le consultant fera une proposition de chronogramme de mise en œuvre de sa prestation sur une période de **trois (03) mois calendaires**.

VII. Profil du consultant

La prestation devra être réalisée par un Consultant Individuel ayant au minimum un Diplôme d'Etudes Supérieures (BAC + 5) dans une discipline liée à l'objet du projet (économie, statistiques, sciences sociales)

Le consultant individuel devra :

- Avoir une excellente connaissance des approches participatives appliquées à la planification, à la gouvernance et au développement local (**trois missions minimum**) ;
- Disposer des connaissances pertinentes et avérées en matière d'enquête, de gestion des données statistiques et d'animation notamment des focus groups (**deux missions minimum**) ;
- Disposer au moins **trois (03)** expériences pertinentes en évaluation des projets, des méthodes et des processus ;
- Faire preuve d'une capacité d'écoute et d'ouverture, ainsi que d'analyse et hauteur de vue ;
- Faire preuve des capacités de communication en français et en anglais, de rédaction des résultats confirmées par au moins une expérience en rédaction de manuel de formation, ou guide méthodologique.

- Avoir au moins **deux (02)** expériences en formation des adultes.
- La maîtrise du contexte de la société civile camerounaise et de son engagement dans les politiques notamment de décentralisation est un atout.

VIII. Modalités de recrutement

Les documents suivants devront être transmis afin que le dossier de candidature soit considéré comme complet aux fins d'ouverture et d'analyse :

- Une lettre de motivation;
- Le curriculum vitae détaillé, daté et signé et faisant ressortir les qualifications et l'expérience sollicitées ;
- La copie certifiée du diplôme exigé ou attestation du diplôme ;
- Les justificatifs probants des références dans les missions similaires (PV de réception, contrats (1^{ère} page et page de signature), attestations de bonne fin, etc.). Seuls les justificatifs produits en original ou copies certifiées conformes seront pris en compte ;
- Une note de compréhension de la mission ;
- Présentation du dossier en cinq (05) exemplaires, dont 01 original et 04 copies.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

IX. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- *Présentation du dossier : 5 pts*
- *Qualifications principales : 15 points ;*
- *Compréhension de la mission : 10 points*
- *Expériences professionnelles : 64 points et*
- *Qualifications complémentaires : 6 points.*

N.B. : La note minimale requise est de soixante-quinze (75) points sur cent (100).

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite les consultants individuels nationaux admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (évaluation concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisé avec succès les prestations semblables, (prestations terminées dans de bonnes conditions).

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **17 février 2020** à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'une méthodologie simplifiée du Scorecard dans une perspective d'appropriation locale et citoyenne ».

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à l'adresse ci-après :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp_cameroun@yahoo.fr



Ampliations

- ARMP;
- SOPECAM;
- PUBLICATION/AFFICHAGE;
- ARCHIVES.